

Le défi Boscardin « Courses écoliers »

Avusy

Règlement « Courses écoliers » (5 pages) ;

Catégories : U9/U11/U13/U15/(U17 non licenciés)

Catégories Filles et garçons	Age	Parcours	Nb de tours	Distance en km
U 9	6 – 8 ans	Parcours n°1	1 aller retour	1.3 km
U 11	9 - 10 ans	Parcours n°2	1	3.1 km
U 13	11 - 12 ans	Parcours n°3	3	8.6 km
U 15	13 - 14 ans	Parcours n°3	4	11.5 km
U 17 non licenciés	15 - 16 ans	Parcours n°3	4	11.5 km

Parcours U9 : Route du Pré-Recoux. **Aller sous conduite** retour libre

Parcours U11 : Route du Pré-Recoux, route d'Avusy, route d'Avusy, ch du Cannelet, ch des Quoattes, rte d'Avusy, rte du Pré-Recoux (circuit de 3,1 Km). Plan du parcours à la page 4.
La course est sous conduite par les motards sur 2,3 km. Les coureurs seront libérés dès qu'ils seront sécurisés sur le retour de la rte de Pré Recoux

Nouveau parcours U13 : Route du Pré-Recoux, rte d'Avusy, ch du Cannelet, Route de Chancy. Plan du parcours à la page 4. **Le 1^{er} tour sera sous conduite.**

Nouveau parcours U15 : Route du Pré-Recoux, rte d'Avusy, ch du Cannelet, Route de Chancy. Plan du parcours à la page 4.. Plan du parcours à la page 4.

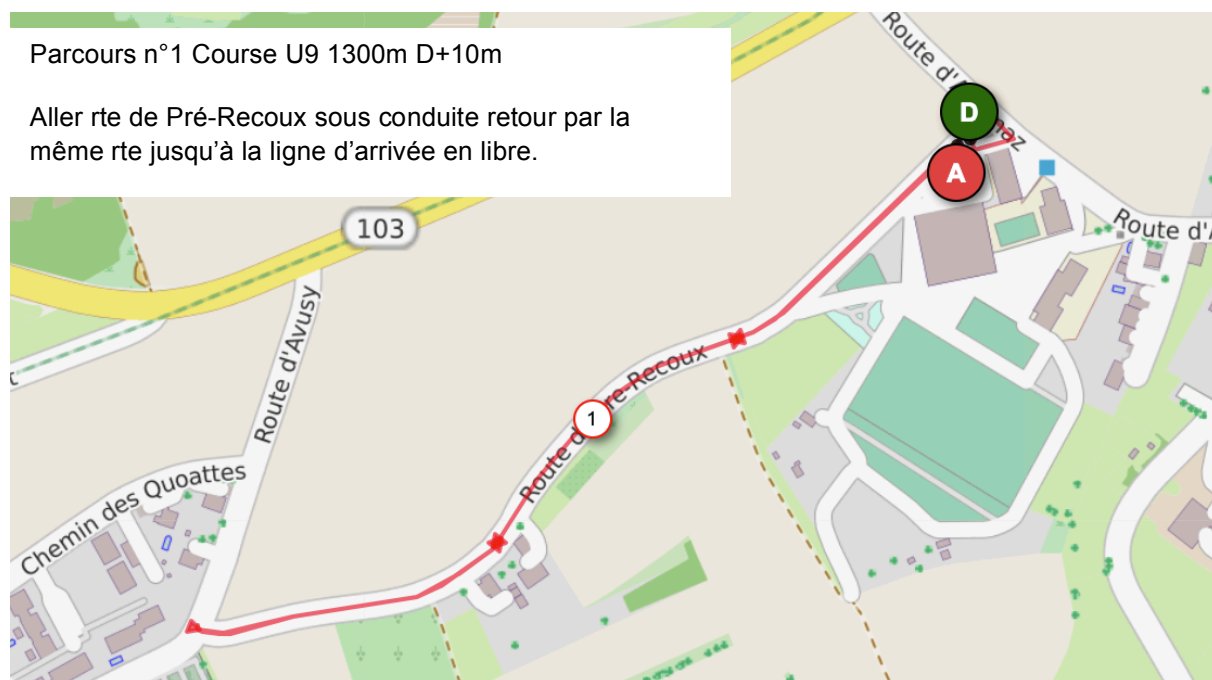
Parcours U17 NL : Route du Pré-Recoux, rte d'Avusy, ch du Cannelet, Route de Chancy. Plan du parcours à la page 4.

Nombre de tours : selon les catégories déterminées dans le tableau ci-dessus

Circuit :	la course en circuit est ouverte à tous les jeunes âgés jusqu'à 16 ans. Les départs seront respectivement donnés indépendamment pour chaque catégorie d'âge, en commençant par la catégorie U9.
Chronométrage :	Lors de la remise du dossard, une puce de chronométrage sera remise au participant contre le dépôt d'une pièce d'identité valable (voir sous point responsabilités). Chaque coureur a l'obligation de fixer sur son vélo la puce de chronométrage remise, selon le schéma imposé par ChronoRomandie et se porte garant de sa restitution après la course. En cas de perte un montant de 120 CHF sera perçu par puce électronique non restituée.
Départ :	les coureurs se rassemblent selon les indications des commissaires
Arrivée :	route du Pré-Recoux
Horaire :	selon programme de la manifestation voir le site internet www.ledefiboscardin.ch
Dossards :	centre communal d'Avusy, horaires de distribution selon programme de la manifestation (voir le site internet www.ledefiboscardin.ch).
Vestiaires :	centre communal d'Avusy
Distribution des prix et résultats :	centre communal d'Avusy. Pour l'heure se référer au programme de la manifestation.
Prix :	médaille couleur or, argent, bronze aux 3 premiers de chaque catégorie (filles et garçons) une médaille souvenir sera remise à tous les participants ne faisant pas partie des 3 premières places de leur catégorie. Présence obligatoire sur le podium de tous les enfants.
Inscriptions :	l'inscription est gratuite, pour des raisons d'organisation, merci d'utiliser le formulaire d'autorisation parentale (document disponible en ligne sur le site internet, www.ledefiboscardin.ch).
Dispositions :	le port du casque à coque rigide est obligatoire, l'oreillette est interdite, les coureurs devront se soumettre au règlement de l'organisateur. Chaque participant doit être au bénéfice d'une assurance accident et responsabilité civile.
Braquet :	limité U11 U13 / 6.10 m pour les U15 / 6.94 m pour les U17 mesure ; un tour de pédalier en arrière en ligne droite et sur le plus gros développement. Se référer au règlement de Swiss Cycling.
Port du dossard :	U9-U11 le dossard se porte à droite , le nom du partenaire inscrit sur celui-ci doit être visible. U13-U15-U17 non-licenciés se porte à gauche.
Abandon :	en cas d'abandon, le coureur a l'obligation de retirer son dossard, ainsi que la puce de chronométrage.

Classement :	classement établit selon l'ordre de passage de la ligne d'arrivée et selon le nombre de tours effectué par catégorie. (voir le tableau des catégories).
Changement de matériel :	celui-ci est autorisé le long du parcours.
Véhicules :	Les véhicules suiveurs sont strictement interdits sur le parcours (même à vélo). Tout concurrent profitant d'une aide extérieure sera disqualifié. (Cette règle ne s'applique pas aux véhicules désigné « officiels » par l'organisateur.)
Signalisation :	tous les coureurs ont l'obligation de se conformer au règlement sur la circulation routière, ainsi qu'aux ordres des commissaires et signaleurs.
Responsabilité :	La présence du représentant légal ou d'un accompagnant majeur autorisé par les parents de l'enfant participant à l'une des courses, est obligatoire le jour de l'épreuve. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents survenant aux coureurs ou dont ils pourraient être la cause. Chaque concurrent doit être au bénéfice d'une assurance RC et d'une assurance accident. Tous les frais découlant d'une prise en charge médicale (ambulance, médecin, hospitalisation, etc) ou technique (pièce de rechange) sont à la charge du participant.
Domage matériel :	ni l'organisateur, ni l'assureur de l'organisation ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants, notamment en cas de chute ou de vol. Il incombe à chacun de se garantir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur.
Vol et perte:	les participants reconnaissent la non-responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou des objets en cas de vol ou de perte.
Premiers de secours :	un dispositif de secours est mis en place dans l'enceinte du complexe sportif d'Avusy. Il sera placé sous la responsabilité d'une équipe de samaritains.
Parking :	des places de parking sont disponibles (nombre limité) à proximité du complexe sportif. Merci de vous conformer aux recommandations des signaleurs
Infrastructure d'accueil :	des vestiaires (non surveillés) et douches sont à disposition sur le complexe sportif d'Avusy.
Restauration :	une structure est mise en place pour vous proposer des repas chauds, ainsi qu'une petite restauration et un choix de boissons.
Image :	Chaque participant donne son accord à l'organisateur pour l'utilisation de son image à des fins de promotion pour l'épreuve. En cas de désaccord à cette clause, le participant devra le spécifier par écrit au comité d'organisation. Chaque participant déclare également accepter figurer sur un fichier listing informatique, dont le comité s'engage à ne pas diffuser le contenu, n'y a en faire un usage commercial.

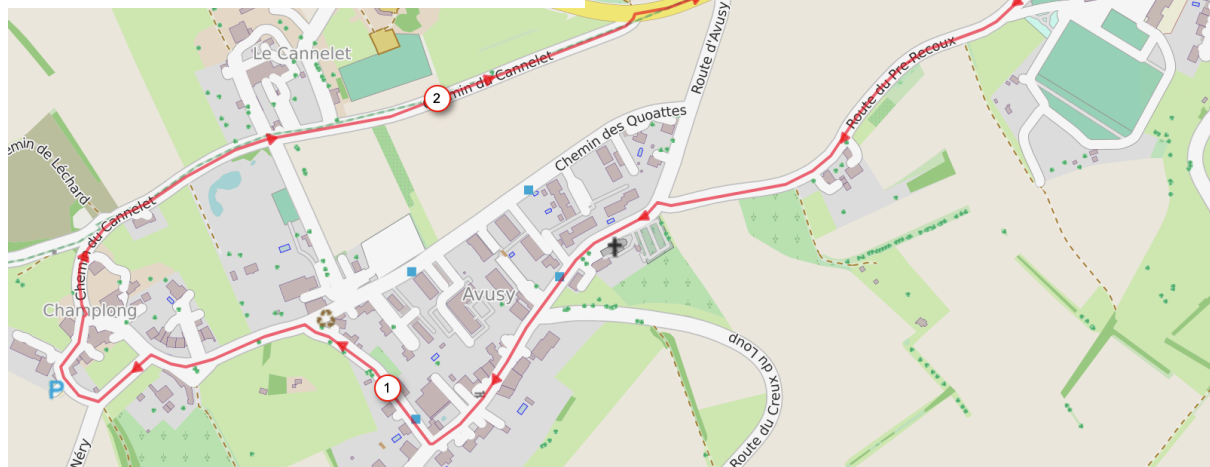
- Acceptation du règlement :** en prenant part à l'épreuve, le coureur atteste avoir pris connaissance du règlement et déclare s'y soumettre. Des contrôles inopinés auront lieu durant les courses afin d'assurer la régularité et la sécurité de celles-ci. Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre les dispositions nécessaires vis-à-vis du coureur qui se comporterait de manière anti-sportive.
- Réclamations :** les réclamations doivent être faites auprès du comité d'organisation de l'épreuve et des commissaires au plus tard **15 minutes** après l'affichage des résultats.



Parcours n°3

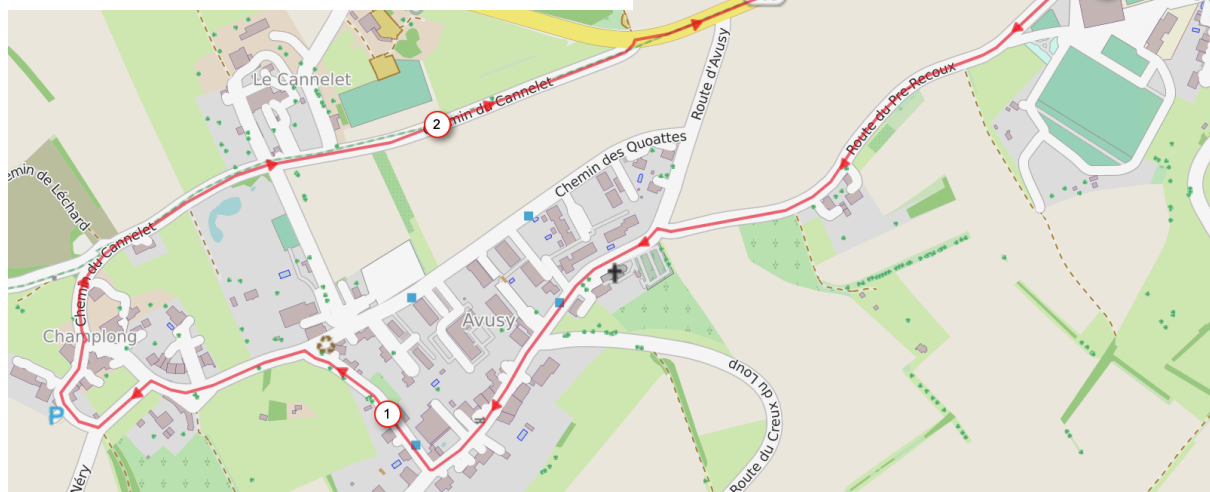
Course U13, 8,61 km D+42m 3 tours de 2,87 km

Sous conduite sur 1 km ensuite 1 tours libre.



Parcours n°3

Course U15, U17 NL 11,48 km D+56m (4 tours de 2,87 km)



Le comité d'organisation